

ALBI, le **21 JUIL. 2026**

Service eau, risques, environnement et sécurité

Affaire suivie par : Marie BRAU
Tél. : 05 81 27 59 88
Mèl. : marie.brau@tarn.gouv.fr

ENERGIES SERVICES LAVAU
18 Avenue Victor Hugo
81500 LAVAU

Objet : dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : **RÉALISATION DES TRAVAUX DE CURAGE DE L'ENTREE HYDRAULIQUE DE LA PASSE A POISSONS DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE SAINT ALAIN SITUEE SUR L'AGOUT, COMMUNE DE LABASTIDE SAINT GEORGES**

Courrier de notification de décision

Réf. : **0100315165**

Pj : certificats de commencement et d'achèvement de travaux
copies du récépissé de déclaration et du courrier d'accord pour affichage
certificat d'affichage

Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration concernant :
**RÉALISATION DES TRAVAUX DE CURAGE DE L'ENTREE HYDRAULIQUE DE LA PASSE A POISSONS
DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE SAINT ALAIN SITUEE SUR L'AGOUT, COMMUNE DE
LABASTIDE SAINT GEORGES**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 26 mai 2026, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.**

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Je vous joins également les certificats de commencement et d'achèvement des travaux à nous transmettre, (par courrier ou par courriel), respectivement à chaque phase.

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie de la (ou des) commune(s) :

- Labastide Saint Georges

pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information. Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture durant une période d'au moins six mois.

La mise en service de l'installation, la construction des ouvrages, l'exécution des travaux, et l'exercice de l'activité, objets de votre déclaration, doivent intervenir dans un délai de 3 ans à compter de la date du présent courrier.

Cette décision sera susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de sa publication ou de son affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois. En cas de recours par les tiers, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois le délai mentionné.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du service eau, risques,
environnement, sécurité,



Samuel BREILLER-TARDY

Copie :

- sous-préfecture de Castres (par message électronique)
- office français de la biodiversité (par message électronique)
- CLE du SAGE Agout (par message électronique)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier.

Certificat de commencement d'exécution de travaux

À retourner à :

ddt-eau@tarn.gouv.fr et
sd81@ofb.gouv.fr

ou

**Direction Départementale des Territoires du
Tarn**
Service Eau Risques Environnement et
Sécurité
19, rue de Ciron
81013 ALBI Cedex 09

**Office français de la biodiversité
Service départemental du Tarn**
Cité administrative – Bâtiment D
20 av Maréchal Joffre
81000 ALBI

Nom, Prénom ou Raison Sociale : **ENERGIES SERVICES LAVAU**

Adresse : **18 Avenue Victor Hugo 81500 LAVAU**

Commune de situation du projet : **LABASTIDE-SAINT-GEORGES**

Nature du projet : **TRAVAUX DE CURAGE DE L'ENTREE HYDRAULIQUE DE LA PASSE A
POISSONS DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE SAINT ALAIN SITUEE SUR L'AGOUT,
COMMUNE DE LABASTIDE SAINT GEORGES**

Numéro de dossier : **0100315165**

Date de commencement prévu des travaux : (le service de police
de l'eau sera prévenu au moins 8 jours avant le début des travaux)

Les travaux seront réalisés conformément aux éléments contenus dans le dossier déposé, au
récépissé de déclaration et aux arrêtés ministériels de prescriptions générales (et spécifiques).

Date et signature (précédé de la mention « lu et approuvé ») :

Le pétitionnaire
(nom)

Certificat d'achèvement de travaux

À retourner à :

ddt-eau@tarn.gouv.fr et
sd81@ofb.gouv.fr

ou

**Direction Départementale des Territoires du
Tarn**
Service Eau Risques Environnement et
Sécurité
19, rue de Ciron
81013 ALBI Cedex 09

**Office français de la biodiversité
Service départemental du Tarn**
Cité administrative – Bâtiment D
20 av Maréchal Joffre
81000 ALBI

Nom, Prénom ou Raison Sociale : **ENERGIES SERVICES LAVAU**

Adresse : **18 Avenue Victor Hugo 81500 LAVAU**

Commune de situation du projet : **LABASTIDE-SAINT-GEORGES**

Nature du projet : **TRAVAUX DE CURAGE DE L'ENTREE HYDRAULIQUE DE LA PASSE A
POISSONS DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE SAINT ALAIN SITUEE SUR L'AGOUT,
COMMUNE DE LABASTIDE SAINT GEORGES**

Numéro de dossier : **0100315165**

Date d'achèvement des travaux :

Les travaux ont été réalisés conformément aux éléments contenus dans le dossier déposé, au
récépissé de déclaration et aux arrêtés ministériels de prescriptions générales (et spécifiques).

Date et signature (précédé de la mention « lu et approuvé ») :

Le pétitionnaire
(nom)